

Image not found or type unknown



Nouvelle loi concernant la location d'appartement (loi sarkozi)

Par **rousselin**, le **19/01/2008 à 18:09**

bonjour, je dois déménager pour le 1er mars 2008, pouvez-vous me dire si la nouvelle loi concernant la caution et le mois de dépôt est approuvée par le sénat ou si nous sommes encore à l'ancien texte ?? si non, connaissez-vous la date de son application ? merci d'avance

Par **Mike46**, le **19/01/2008 à 18:49**

Bonsoir, le projet de loi n'a pas encore été examiné par le Sénat, la loi n'est donc pas encore en application. 2 mois restent donc le dépôt maximum de garantie légale. Cordialement